

SWISS
eHEALTH
FORUM 2018

PRESENTED BY INFOSOCIETYDAYS



BAROMÈTRE CYBERSANTÉ SUISSE 2018

SONDAGE D'OPINION AUPRÈS
DES PROFESSIONNELS DE LA
SANTÉ

LA VAGUE NUMÉRIQUE S'EMPRE DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'introduction du dossier électro-
nique du patient donne un coup de
fouet à la numérisation du système
de santé suisse

PARTENAIRES DE L'ÉTUDE

CURAVIVA.CH

ehealthsuisse
Koordinationsorgan Bund-Kantone
Organe de coordination Confédération-cantons
Organo di coordinamento Confederazione-Cantoni

FMH

pharmaSuisse
Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti

Überall für alle
SPITEX

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

ehealth

ANZTEKASSE
CASSA DEI MEDICI
CASSA DEI MEDICI
Software und Dienstleistungen

Kanton St.Gallen
Gesundheitsdepartement

Kanton Zürich
Gesundheitsdirektion

INSTITUT DE RECHERCHE

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.

Berne, le 22 février 2018
Copyright by gfs.bern
Délai de blocage: le 9 mars 2018, oghoo
Publication: à l'occasion du Swiss eHealth Forum

L'essentiel en bref

Opinions quant au dossier électronique du patient

La numérisation a, en très peu de temps, fait ressentir sa présence dans de nombreuses sphères de la vie et les redéfinit irrévocablement. La santé n'est pas épargnée par cette vague même s'il est vrai que le passage de l'analogique au numérique s'y déroule souvent plus lentement que dans d'autres sphères de la vie.

En Suisse, on assiste à différents efforts de numérisation de la santé soutenus par la Confédération. L'introduction généralisée du dossier électronique du patient (DEP) revêt une importance particulière à cet égard. La LDEP, la loi fédérale sur le dossier électronique du patient, a été adoptée par le Parlement en juin 2015 et est en vigueur depuis avril 2017. Les hôpitaux et les établissements médico-sociaux sont les premiers à devoir introduire le dossier électronique du patient. La conversion est actuellement facultative pour le reste des professionnels de la santé, tout comme pour les patientes et les patients eux-mêmes.

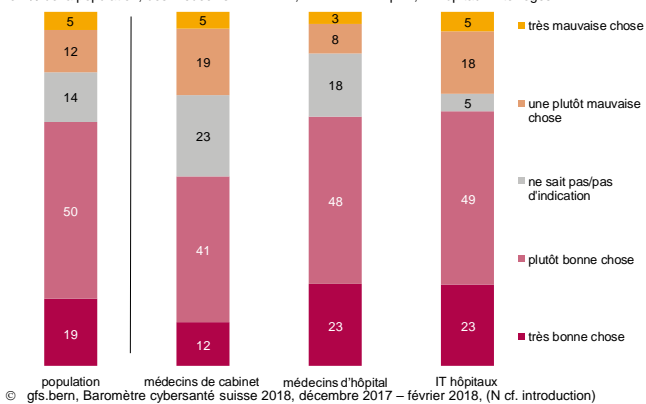
Les professionnels de la santé interrogés soutiennent l'introduction du DEP. Une majorité d'entre eux est d'avis que c'est une bonne chose dans l'ensemble – et la population partage cette opinion. A côté des cantons, les pharmaciens sont les plus positifs avec 77 pourcent (pourcentage très/plutôt bonne chose). Le corps médical est cependant plus prudent dans son jugement que le reste des professionnels de la santé.

Graphique 1

Comparaison de l'attitude envers le dossier électronique du patient (1/2)

Que pensez-vous du dossier électronique du patient jusqu'à présent? Est-ce une très bonne chose, une plutôt bonne chose, une plutôt mauvaise chose ou une très mauvaise chose?

en % de la population, des médecins de cabinet, médecins d'hôpital, IT hôpitaux interrogés

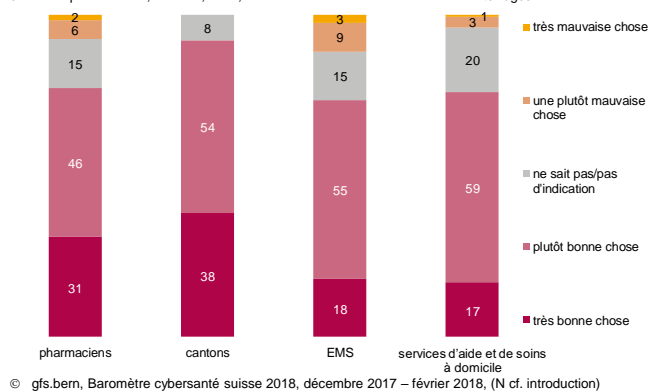


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Comparaison de l'attitude envers le dossier électronique du patient (2/2)

Que pensez-vous du dossier électronique du patient jusqu'à présent? Est-ce une très bonne chose, une plutôt bonne chose, une plutôt mauvaise chose ou une très mauvaise chose?

en % des pharmaciens, cantons, EMS, services d'aide et de soins à domicile interrogés



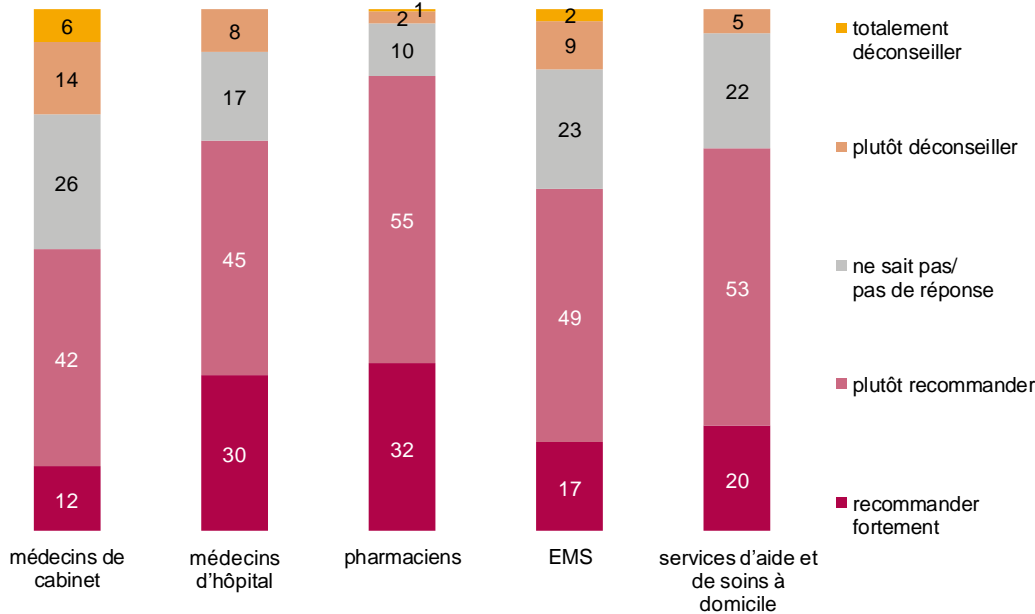
© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Pour pouvoir proposer un DEP, les acteurs individuels de la santé sont tenus de se regrouper en communautés et de mettre en place une infrastructure électronique commune. Une majorité des hôpitaux ont récemment adhéré à une communauté ou se sont engagés dans des projets de mise en place d'une communauté. Seuls 20 pourcent des établissements médico-sociaux, qui doivent introduire le DEP en même temps que les hôpitaux, l'ont fait. La valeur est cependant encore inférieure pour le reste des professionnels de la santé, bien que le pourcentage de personnes ne pouvant pas répondre à cette question soit relativement élevé. Mais nettement plus de professionnels de la santé interrogés seraient en principe disposés à adhérer à une communauté à l'avenir.

Il y a dans tous les groupes interrogés des majorités nettes qui aimeraient recommander à leurs patientes et patients ou clientes et clients d'ouvrir un DEP. C'est particulièrement le cas des pharmaciennes et pharmaciens et des médecins d'hôpital et une majorité du corps médical de cabinet, qui se montre plus prudent, est aussi en faveur, ce qui est un autre indice de l'ouverture d'esprit des professionnels de la santé envers l'introduction de dossiers électroniques du patient.

Comparaison de la recommandation du dossier électronique du patient

"Auprès de vos patients / clients / résidents, allez-vous recommander fortement, plutôt recommander, plutôt déconseiller ou totalement déconseiller l'ouverture d'un dossier électronique du patient ?"
 en % des médecins de cabinet, médecins d'hôpital, pharmaciens, EMS, services d'aide et de soins à domicile



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018 (N cf. introduction)

Les professionnels de la santé indiquent différentes raisons pour expliquer leur volonté de proposer à l'avenir un DEP à leurs patients. Les aspects de sécurité sont particulièrement importants. Mais la hausse d'efficacité, la simplification des procédures et la possibilité de réduire les coûts sont aussi des facteurs souvent cités. Beaucoup de personnes interrogées s'accordent en fin de compte aussi pour dire que l'introduction du DEP est clairement une question de viabilité. Rares sont par contre celles qui indiquent comme raison l'obligation légale de le faire.

L'aspect de la sécurité prévaut aussi chez les (rares) personnes interrogées qui se déclarent résolument contre l'introduction du DEP. Nombreuses sont en outre les personnes ne voulant pas adhérer à une communauté qui indiquent qu'elles sont trop vieilles pour le faire.

Graphique 3

Filter de la raison pour laquelle le dossier électronique du patient est proposé

"Pourquoi voulez-vous proposer à vos patients / clients, à l'avenir, un dossier électronique du patient?"

Réponses en allemand de médecins, pharmaciens, services d'aide et de soins à domicile interrogés, qui veulent proposer à leurs patients un dossier électronique du patient

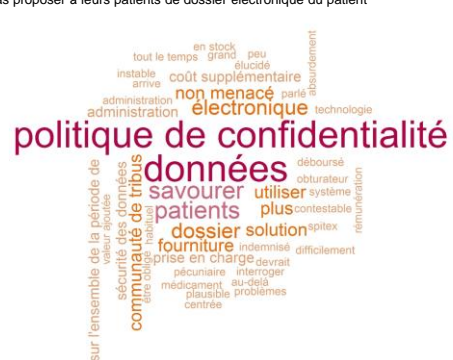


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018 (n réponses = 211)

Filter de la raison pour laquelle le dossier électronique du patient n'est pas proposé

"Pourquoi ne voulez-vous pas proposer à vos patients / clients, à l'avenir, de dossier électronique du patient?"

Réponses en allemand de médecins, pharmaciens, services d'aide et de soins à domicile sans but lucratif qui ne veulent pas proposer à leurs patients de dossier électronique du patient



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018 (n réponses = 65)

Bien que la grande majorité des professionnels de la santé interrogés n'aient à ce jour aucune expérience personnelle avec le DEP, beaucoup d'entre eux sont prêts à payer pour l'utiliser. Cette disposition à payer a également augmenté dans tous les groupes par rapport à l'année dernière.

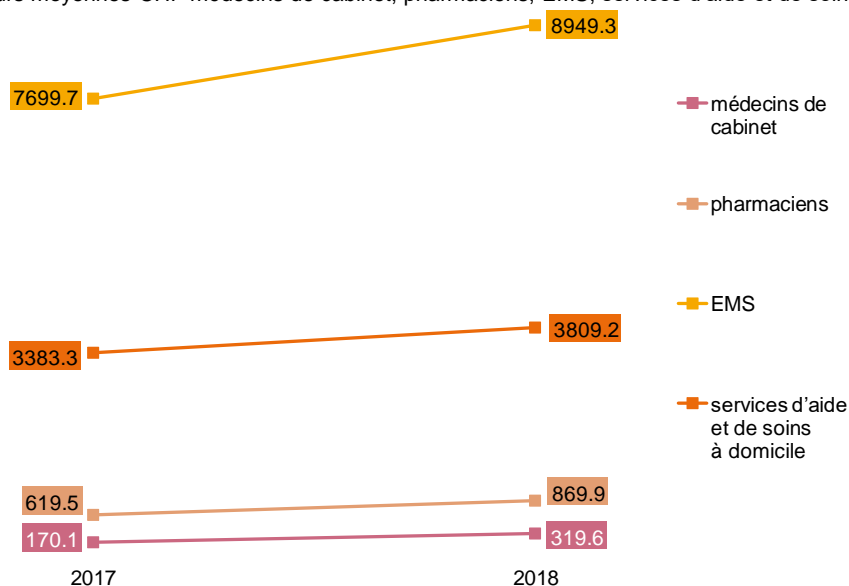
Comme c'était aussi le cas en 2017, ce sont les établissements médico-sociaux (et aussi, dans une moindre mesure, les services d'aide et de soins à domicile sans but lucratif) qui sont en moyenne nettement plus disposés à payer que le reste des professionnels de la santé interrogés. Les EMS ou même les établissements d'aide et de soins à domicile sont aussi, en règle générale, de plus grandes organisations que les pharmacies individuelles ou les petits cabinets.

Graphique 4

Tendance concernant la comparaison du montant d'adhésion à des communautés de professionnels de la santé

"Combien vous respectivement votre organisation seriez fondamentalement prêts à payer pour adhérer à une telle communauté de professionnels de santé?"

dans les valeurs moyennes CHF médecins de cabinet, pharmaciens, EMS, services d'aide et de soins à domicile



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Il y a pour les professionnels de la santé traitant directement les patients (corps médical, pharmacies, établissements médico-sociaux, services d'aide et de soins à domicile sans but lucratif) un argument central commun en faveur du dossier électronique du patient: la disponibilité d'informations importantes en cas d'urgence. Sur les neuf arguments avancés concernant le DEP, c'est celui qui jouit de loin de la plus grande approbation. Dans les cantons et les services informatiques des hôpitaux par contre, l'argument selon lequel le DEP permet d'éviter des examens et des traitements inutiles est tout en haut de la liste.

La possibilité d'impliquer davantage les patients dans le traitement de leurs propres données de santé rencontre un écho favorable chez presque tous les groupes interrogés, bien que cet argument jouisse d'une approbation légèrement moindre que les trois arguments situés en tête. Les membres du corps médical sont quant à eux plus critiques. Seule une minorité est d'accord avec l'argument selon lequel les patients seraient au courant de toutes leurs informations de traitement importantes grâce au DEP. À la différence des médecins d'hôpital, les médecins de cabinet sont en outre contre l'idée que les patients puissent déposer eux-mêmes des informations et ne s'attendent pas à ce que la qualité du traitement médical augmente.

Les pharmaciens, les cantons ainsi que les établissements médico-sociaux sont d'accord avec tous les arguments en faveur du DEP et rejettent simultanément tous les arguments critiques contre le DEP. Le soutien en faveur du DEP est donc particulièrement important dans ces trois groupes.

Arguments concernant le dossier électronique du patient

«Il existe différents arguments en lien avec le dossier électronique du patient qui sont régulièrement avancés. Nous aimerions connaître votre opinion sur ceux-ci. Approuvez-vous les déclarations suivantes complètement, plutôt, plutôt pas ou pas du tout?»

Arguments	Médecins de cabinet	Médecins d'hôpital	IT hôpitaux	Pharmaciens	Cantons	EMS	Services d'aide et de soins à domicile à but non lucratif interrogés
En cas d'urgence aussi, toutes les informations importantes sont disponibles.	1	1	2	1	2	1	1
Grâce à la rapidité d'accès, des erreurs de traitement peuvent être évitées.	3	3	3	2	3	2	2
Des examens / traitements inutiles peuvent être économisés.	2	2	1	3	1	3	3
Les patients ont connaissance de toutes les informations de traitement importantes.	8	8	5	5	4	4	4
Les patients aussi, peuvent déposer eux-mêmes des informations.	9	5	4	6	6	6	5
La qualité du traitement médical augmente.	7	4	6	4	5	5	6
Les informations confidentielles peuvent tomber facilement dans de mauvaises mains.	4	6	8	7	8	7	7
Les professionnels de santé peuvent aussi échanger les informations nécessaires sans DEP.	5	9	7	8	7	8	8
La saisie électronique de mes données de traitement entrave le contact personnel / diagnostic.	6	7	9	9	9	9	9

gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Note au lecteur: numéro de classement en noir = approbation majoritaire au sein de ce groupe de professionnels de santé, numéro de classement en rouge = approbation minoritaire. Les arguments en faveur du DEP sont sur fond rouge, les arguments contre le DEP sont sur fond bleu.

Statut de la cybersanté chez les professionnels de la santé

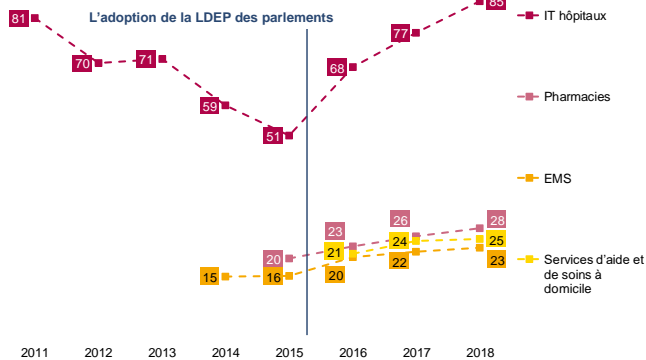
2015 a posé à beaucoup d'égards un jalon en matière de cybersanté en Suisse. C'est particulièrement évident dans les hôpitaux qui sont d'importants moteurs des efforts de numérisation.

Le pourcentage de spécialistes informatiques dans les hôpitaux qui indiquaient disposer d'une stratégie de cybersanté dans leur organisation a continuellement baissé jusqu'en 2015. Ce pourcentage recommence cependant à augmenter nettement depuis 2016 et un nouveau record est atteint cette année, où 85 pourcent des personnes interrogées répondent affirmativement. Il semble donc que les hôpitaux profitent eux aussi de l'échéancier de l'introduction du DEP pour déployer des efforts de cybersanté plus généraux. Le reste des professionnels de la santé indique également de plus en plus souvent depuis 2015 disposer d'une approche systématique de la cybersanté sous forme de stratégies, de concepts ou de procédures – mais le niveau est nettement inférieur à celui des hôpitaux.

Graphique 5

Tendance comparaison de la stratégie/des objectifs en matière de cybersanté

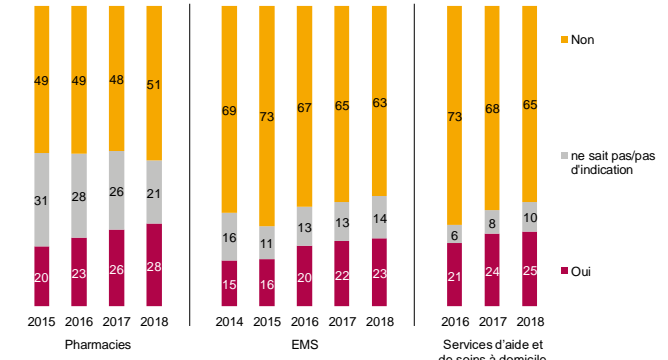
"Votre organisation a-t-elle une stratégie ou des objectifs en matière de cybersanté (p.ex. planification/concepts) ou des processus/planifications du déroulement en cours dans le domaine de la cybersanté?" en % des IT hôpitaux, pharmaciens, EMS, services d'aide et de soins à domicile interrogés, part "Oui"



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Tendance comparaison de la stratégie/des objectifs en matière de cybersanté

"Votre organisation a-t-elle une stratégie ou des objectifs en matière de cybersanté (p.ex. planification/concepts) ou des processus/planifications du déroulement en cours dans le domaine de la cybersanté?" en % des pharmaciens, EMS, services d'aide et de soins à domicile interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

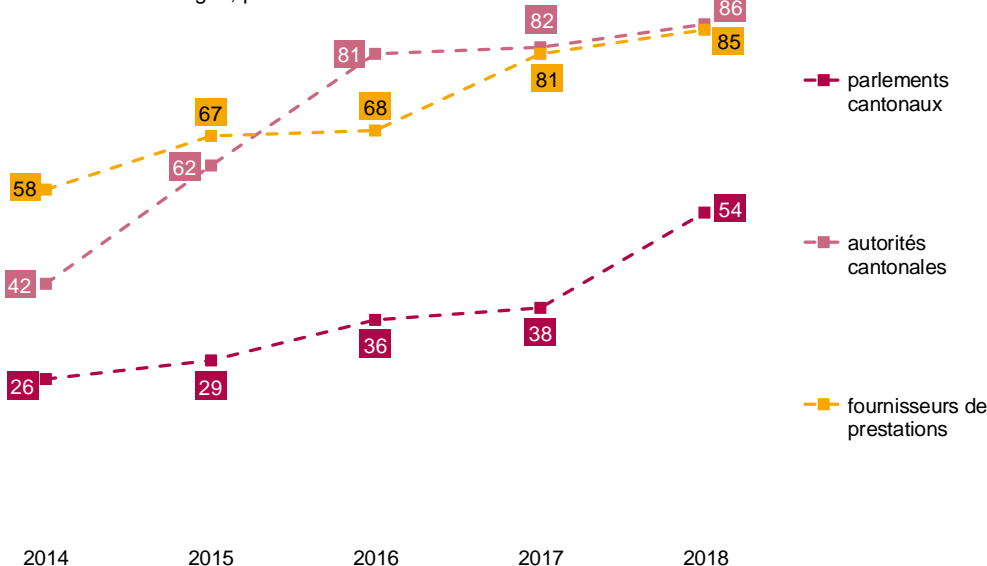
Selon les responsables interrogés dans les cantons, tous les acteurs s'engagent davantage en faveur de la cybersanté que c'était encore le cas il y a quatre ans. Alors que 42 pourcent des spécialistes cantonaux interrogés indiquaient encore par exemple en 2014 que les autorités cantonales allaient faire avancer la cybersanté, ils sont aujourd'hui plus de deux fois plus nombreux à l'indiquer avec 86 pourcent. L'évolution de la manière dont est perçue la contribution des fournisseurs de prestations, qui sont davantage considérés comme des forces motrices maintenant qu'en 2014, est particulièrement réjouissante (de 58% à 85%). En 2018, des spécialistes des 26 cantons ont pris pour la première fois part à l'enquête, et on peut donc supposer un relevé exhaustif.

Graphique 6

Tendance moteurs de la cybersanté dans le canton – cantons responsables

"Quels sont, dans votre canton, les moteurs de la cybersanté? Veuillez cocher si l'institution ou la personne correspondante fait avancer la cybersanté fortement ou plutôt fortement ou si elle l'entrave plutôt ou l'entrave fortement."

en % des cantons interrogés, part le soutenir fortement/assez fortement



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

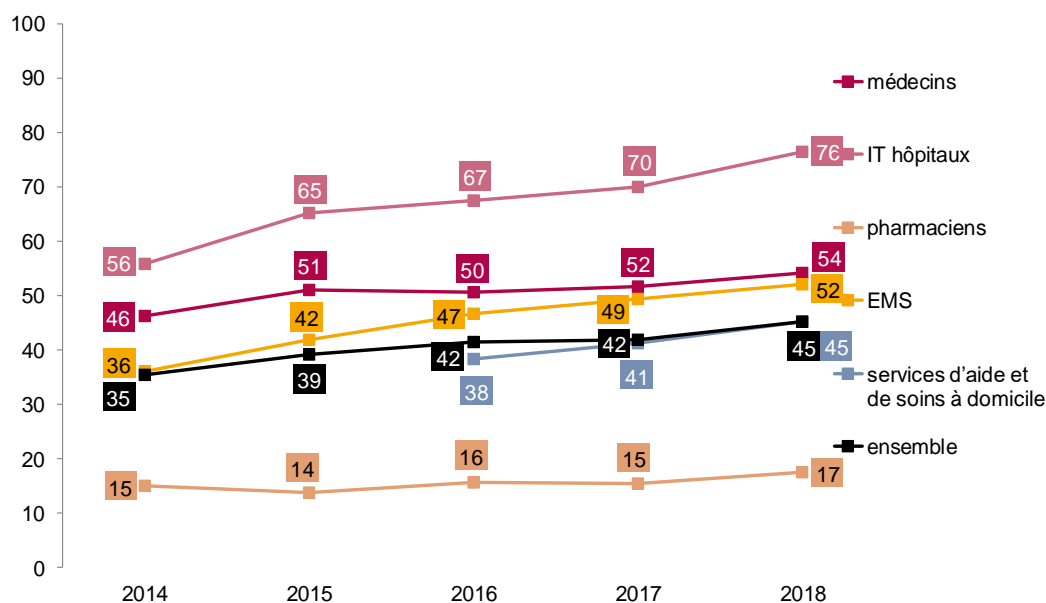
Interfaces et soins coordonnés

La cybersanté suisse reste fidèle à sa stratégie 2.0 qui part du principe que l'utilité de la numérisation est maximale lorsqu'elle se fait de manière coordonnée.¹ L'amélioration des interfaces entre les différents professionnels de la santé est donc essentielle pour obtenir la plus grande efficacité possible. L'état de la mise en réseau interne et externe au sein des groupes de professionnels de la santé interrogés a fait l'objet d'une enquête utilisant une batterie de questions de l'OCDE comparables à l'échelle internationale. La mise en réseau interne se rapporte à la possibilité d'enregistrer et d'échanger des données de patients à l'intérieur de l'organisation de la personne interrogée. La mise en réseau externe révèle respectivement dans quelle mesure les données de patients peuvent être rendues accessibles à des acteurs en dehors de l'institution de la personne interrogée.

On peut clairement voir la numérisation au sein des différentes organisations. La mise en réseau interne s'est intensifiée dans tous les groupes interrogés au cours des cinq dernières années. De plus en plus de documents et d'informations sont sauvegardés sous forme électronique et partagés avec les collègues de travail. Ici aussi, les hôpitaux préparent la voie à de nombreux égards et réalisent les progrès les plus rapides.

Graphique 7

Indice de mise en réseau interne



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018
(N cf. introduction)

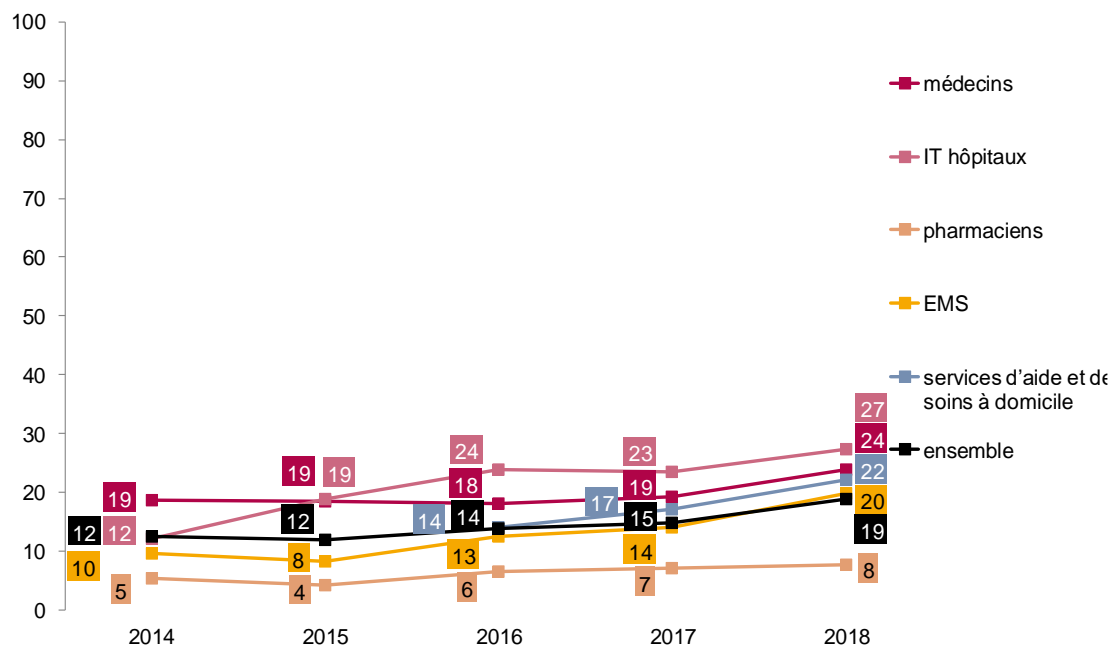
Explication des indices: pour les indices, une valeur est attribuée à chaque personne interrogée. La personne interrogée reçoit un point pour chaque type de données cliniques qui sont enregistrées ou échangées à l'interne. Si ce n'est pas le cas pour un type de données cliniques, la personne interrogée ne reçoit pas de point. Ces points sont additionnés et divisés par le nombre total de types de données cliniques compris dans l'enquête (soit le maximum possible). On obtient ainsi le score indicial de chaque personne interrogée. On calcule alors la valeur moyenne de toutes les personnes interrogées au sein d'un groupe, qui est illustrée dans le graphique ci-dessus. Le potentiel maximum est 100%. L'indice de mise en réseau externe est établi de la même manière sur base des deux questions portant sur la réception de données cliniques d'institutions en dehors de l'institution de la personne interrogée et l'échange des données avec des institutions externes.

¹ Stratégie cybersanté suisse 2.0., p. 3. En ligne sur Internet.
https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/2018/F/180219_Strategie_eHealth_2.0_Version_Dialog_NGP_f.pdf

La mise en réseau externe s'avère traditionnellement plus difficile que la mise en réseau interne. On n'a pu observer ces dernières années que des progrès hésitants à cet égard. Le pourcentage de personnes interrogées qui échangent effectivement des informations avec des acteurs en dehors de leur propre organisation se montait dans la plupart des cas à moins de 20 pourcent du potentiel existant. Pour ce qui est de l'échange externe, on peut observer maintenant, pour la première fois, un bond en avant net de 15 à 19 pourcent par rapport à l'année précédente.

Graphique 8

Indice de mise en réseau externe



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018
(N cf. introduction)

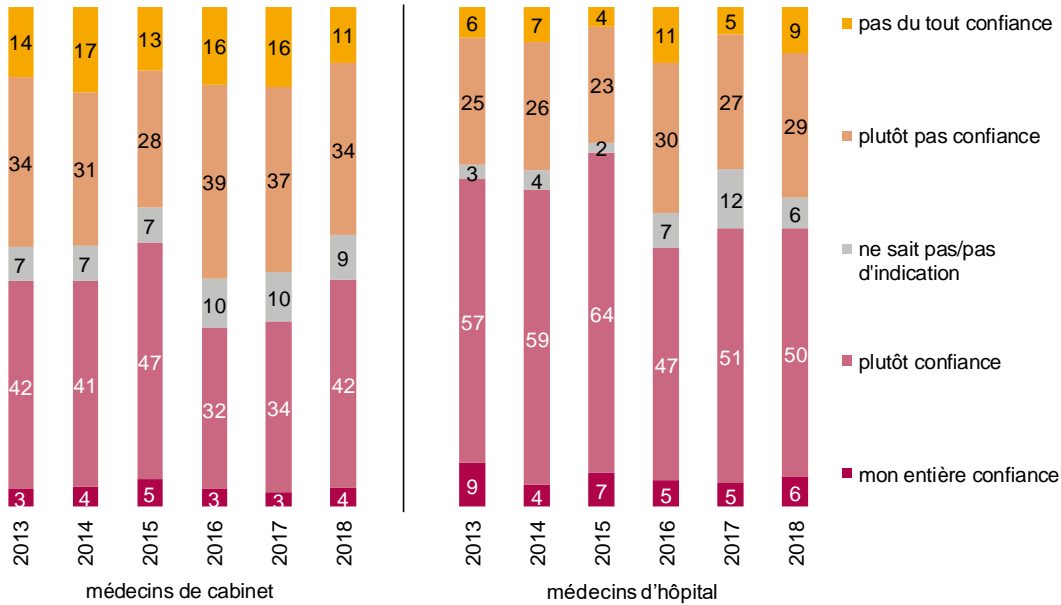
Protection des données

Ce sont avant tout des réflexions quant à la protection et à la sécurité des données qui influencent la disposition d'une personne interrogée à recommander ou non un DEP à ses propres patients. Une majorité des personnes interrogées dans les pharmacies, les établissements médico-sociaux de même que dans les organisations d'aide et de soins à domicile sans but lucratif font en principe confiance aux services travaillant avec les données de santé de leurs patients. Ce chiffre n'est cependant que de 46 pourcent chez les médecins de cabinet, bien que les valeurs, qui s'étaient effondrées en 2015, remontent désormais graduellement. Chez les médecins d'hôpital aussi, une majorité a indiqué faire confiance au traitement de ces données immédiatement après 2015.

Tendance concernant la comparaison de la confiance dans le respect de la protection des données (1/2)

"Quel degré de confiance accordez-vous aux services travaillant avec des données de patient à propos du respect de ces derniers de la protection des données concernant le dossier de patient électronique?"

en % des médecins de cabinet, médecins d'hôpital interrogés

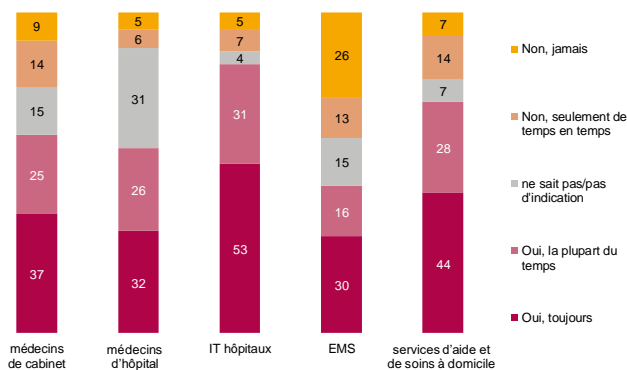


© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Les professionnels de la santé eux-mêmes s'efforcent également de protéger les données de leurs patientes et patients ainsi que de leurs clientes et clients. Environ 30 pourcent des personnes interrogées dans tous les groupes indiquent que l'échange électronique portant sur le traitement a toujours lieu par un canal sécurisé. C'est en outre habituellement le cas pour 16 à 31 pourcent de plus. L'échange de mails cryptés par exemple s'implante de plus en plus parmi tous les professionnels de la santé interrogés.

Comparaison des échanges électroniques sécurisées

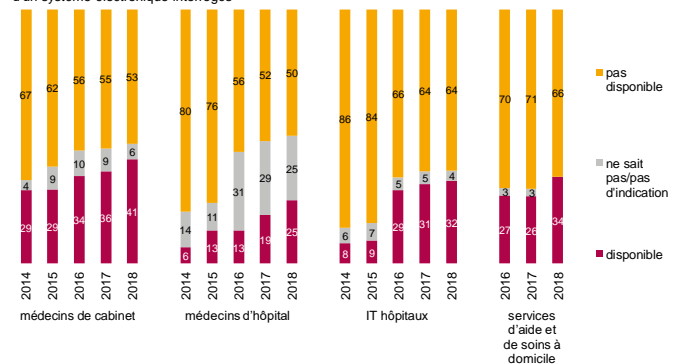
"Les échanges électroniques (par ex. par email) sur le traitement ont-ils lieu de manière sécurisée?" en % des médecins de cabinet, médecins d'hôpital, IT hôpitaux, EMS, services d'aide et de soins à domicile interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (N cf. introduction)

Tendance comparaison de la disponibilité de la discussion d'un problème clinique par voie électronique

Les patients/résidents de votre EMS/clients peuvent-ils discuter un problème clinique en différé avec un spécialiste, via des e-mails en forme chiffrée?" en % des médecins de cabinet, médecins d'hôpital, IT hôpitaux, services d'aide et de soins à domicile disposant d'un système électronique interrogés



© gfs.bern, Baromètre cybersanté suisse 2018, décembre 2017 – février 2018, (médecins de cabinet = env. 350, n médecins d'hôpital = env. 160, n IT hôpitaux = env. 50, n services d'aide et de soins à domicile = env. 170)

Base de données

Pour le huitième Baromètre cybersanté suisse réalisé sous mandat des InfoSociety-Days, nous avons interrogé, dans le cadre d'une étude en ligne, 530 médecins, 74 responsables informatiques d'hôpitaux, 366 pharmaciens, 476 responsables d'établissements médico-sociaux, 26 responsables cybersanté au niveau des cantons ainsi que 149 membres d'organisations de base d'aide et de soins à domicile à but non lucratif. Le sondage a été réalisé du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018. De plus, le corps médical avait la possibilité, sur cette période, de remplir le sondage sur papier et de le retourner par courrier.

Synthèse

Les hypothèses de travail suivantes sont fournies en guise de grille de lecture et de repère pour catégoriser les principaux enseignements présentés ici. Elles doivent en outre aiguïser le regard du lecteur pour la suite de l'évolution de la cybersanté en Suisse.

Hypothèse de travail 1: l'introduction du DEP est bien accueillie

L'introduction du DEP est accueillie favorablement par les professionnels de la santé. La disponibilité d'informations pertinentes en cas d'urgence est actuellement l'argument qui recueille la plus grande approbation. Les arguments selon lesquels la qualité de traitement va augmenter et les examens inutiles pourront être évités ont par contre eux aussi une incidence.

Hypothèse de travail 2: réflexions de sécurité au centre des préoccupations

Les professionnels de la santé aimeraient recommander à l'avenir un DEP à leurs patients. C'est avant tout l'aspect sécuritaire que les médecins traitants ont à l'esprit quand ils décident s'ils sont pour ou contre le DEP. Les progrès en termes de sécurité de traitement parlent en faveur du DEP alors que les craintes concernant la sécurité des données parlent contre le DEP. Mais les hausses d'efficacité et les économies de coûts sont aussi des aspects importants.

Hypothèse de travail 3: soutien parmi les membres du corps médical

Bien que les membres du corps médical soient légèrement plus critiques que d'autres professionnels de la santé dans leur évaluation du DEP, ils veulent recommander à leurs patientes et patients d'en ouvrir un. Alors qu'ils en apprécient certainement les avantages, ils sont plutôt prudents dans leur évaluation d'une plus grande implication de leurs patients dans le dossier.

Hypothèse de travail 4: les pharmaciens rendent activement possibles le DEP et la cybersanté

Les pharmacies sont d'importants points de contact pour la population dans les questions de santé. Elles peuvent et veulent par conséquent apporter une contribution importante aux efforts entourant l'implémentation de la cybersanté et l'introduction de dossiers électroniques du patient. Le rôle des pharmacies devient plus important en raison du nombre croissant d'ordonnances électroniques rédigées par les médecins traitants.

Hypothèse de travail 5: établissements médico-sociaux sur le cap de la numérisation

Le progrès de la numérisation est apparu clairement au fil des ans dans les établissements médico-sociaux. La mise en réseau interne y augmente au même titre que la mise en réseau externe. Ils soutiennent l'introduction du DEP comme tous les autres professionnels de la santé. Ils présentent cependant, avec les membres du corps médical, le niveau de soutien le plus bas, ce qui peut aussi s'expliquer par les défis liés à l'introduction imminente.

Hypothèse de travail 6: ouverture dans les organisations d'aide et de soins à domicile sans but lucratif

Les organisations d'aide et de soins à domicile sans but lucratif sont relativement ouvertes vis-à-vis de la cybersanté et de la numérisation. L'intérêt est comparativement grand, on mise déjà depuis longtemps sur des appareils mobiles comme des tablettes ou des smartphones et la documentation de soins électronique utilisée jusqu'à présent couvre de plus en plus d'aspects. Les attitudes concernant l'avancement du DEP pour couvrir les soins coordonnés ont cependant tendance à être légèrement plus critiques que ce n'est actuellement le cas.

Hypothèse de travail 7: les hôpitaux restent les pionniers

Les hôpitaux restent à beaucoup d'égards les pionniers en matière d'efforts de cybersanté en Suisse. Leur rôle est maintenant de communiquer à l'extérieur leur savoir quant aux possibilités et aux progrès existants et, en particulier, de le transmettre aussi aux médecins d'hôpital.

Hypothèse de travail 8: le DEP concrétise les idées de cybersanté

Le DEP fait passer le débat sur la cybersanté en Suisse de l'abstrait au concret. Il est à beaucoup d'égards la force motrice derrière les efforts de numérisation qui se font sentir maintenant. La mise en réseau interne et externe augmente remarquablement ces dernières années. Les autorités régulatrices ont désormais pour tâche première de susciter la confiance dans la sécurité des données. C'est pour les professionnels de la santé la condition fondamentale d'une introduction rapide du DEP.

Hypothèse de travail 9: les cantons comme bouillon de culture important pour la cybersanté

L'organisation des professionnels de la santé en communautés de référence visée actuellement se déroule pour la plus grande part au niveau cantonal. On n'est pas encore sûr, au sein des organes spécialisés de cybersanté cantonaux, comment évaluer l'état de l'évolution. Les perspectives d'avenir sont cependant optimistes.

**SWISS
eHEALTH
FORUM** 2018

PRESENTED BY INFO SOCIETY DAYS



BAROMÈTRE CYBERSANTÉ SUISSE 2018

DES QUESTIONS SUR LE BAROMÈTRE, INTÉRESSÉ PAR UN PARTENARIAT D'ÉTUDE ?

COORDONNÉES DE L'INITIATEUR DE L'ÉTUDE

SWISS eHEALTH FORUM

Presented by InfoSocietyDays
www.e-healthforum.ch

ORGANISATEUR

MKRCONSULTING

JÜRIG LEHNI

Geschäftsführender Partner
+41 79 651 41 50
juerg.lehni@mkr.ch

COORDONNÉES DE L'INSTITUT DE RECHERCHE

LUKAS GOLDER | gfs.bern

Co-Leiter | Politik- und Medienwissenschaftler
MAS FH in Communication Management
+41 31 311 62 10 | lukas.golder@gfsbern.ch

CLOÉ JANS | gfs.bern

Projektleiterin & Mediensprecherin
Politikwissenschaftlerin
+41 31 318 20 01 | cloe.jans@gfsbern.ch

gfs.bern

Menschen. Meinungen. Märkte.

www.gfsbern.ch